

Course virtuelle de Sélestat : règlement

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Je m'inscris :

- En sur www.le-sportif.com
- En appelant à l'Office Municipal des Sports, place d'Armes, 67600 Sélestat – 03 88 58 85 72

J'imprime le dossard (ou non) et je récupère mon cadeau du 11 au 23 octobre à la permanence dans le hall du Centre sportif intercommunal, 6 avenue Adrien Zeller à Sélestat.

Je cours, je marche, je nage, je fais du vélo... (distance et parcours selon le défi que j'ai choisi) du 16 au 24 octobre.

Je transmets ma performance ou une photo de ma participation.

Pour rappel, le montant de l'inscription inclut :

- un dossard à imprimer (ou non) par le coureur
- un cadeau : un tour de cou « Technic »
- la participation aux défis proposés

RETRAIT DU DOSSARD ET DU CADEAU

Un dossard personnalisé sera téléchargeable lors de l'inscription en ligne. Chaque participant est libre de l'imprimer et de le porter lors de sa participation.

Les enfants de 4 à 15 ans peuvent participer à la marche gratuitement et avec inscription mais il doit être accompagné d'un parent inscrit.

Retrait du cadeau au choix :

- Au CSI : permanence du lundi 11 au vendredi 23 octobre de 17h à 19
- Ou par envoi postal pour les participants domiciliés hors Communauté de communes de Sélestat

Justificatif d'inscription obligatoire du participant pour récupérer son cadeau.

CERTIFICAT MÉDICAL, PARTICIPATION

Aucun certificat médical n'est demandé. Néanmoins, en vous inscrivant, vous vous engagez à être en bonne forme physique pour pratiquer soit la marche, soit la course et de ne pas souffrir du Covid 19, ni à en présenter les symptômes.

Vous pourrez participer soit seul, soit si les directives en vigueur à la date de la manifestation le permettent, par petits groupes familiaux (en respectant les règles de distanciations applicables), seul impératif : les groupes ne devront pas dépasser 10 personnes.

Pour les enfants, les modalités sont les mêmes mais avec des distances appropriées à leur âge (conformes à sa catégorie d'âge selon le règlement FFA) et en présence d'un adulte responsable.

L'utilisation de vélos, poussettes, engins à roulettes sont autorisés, le code de la route s'applique de la même manière à tous les usagers. Afin de garantir votre sécurité, nous vous invitons à vous rendre visible en toutes circonstances.

SÉCURITÉ, RESPONSABILITÉ

Tous les participants courent sous leur entière responsabilité, en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique, avec renonciation à tous les recours contre les organisateurs. Les mineurs participent sous l'entière responsabilité de leurs parents.

CNIL, DROIT À L'IMAGE

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos noms, prénom, adresse.

Tout coureur ayant un dossard attribué autorise les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, sans contrepartie financière, sur tous supports y compris les documents promotionnels et publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations.